

**RECTIFICATIF PORTANT SUR LE DOCUMENT DE REFERENCE
DEPOSE AUPRES DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS
LE 15 AVRIL 2009 SOUS LE NUMERO D. 09-0250**

**RECTIFICATIF DEPOSE AUPRES DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS
LE 6 MAI 2009**



Deux erreurs matérielles se sont glissées dans le document de référence déposé à l'AMF le 15 avril 2009, la première dans le chapitre 2 – Rapport de gestion et la seconde dans le chapitre 4 – Comptes consolidés.

Chapitre 2 : Rapport de gestion

Partie : Résultats de l'activité

1. Comptes consolidés

1.3 Compte de résultat consolidé – page 35

Le renvoi ⁽¹⁾ en page 35 du tableau 1.3 "Compte de résultat consolidé" mentionne un montant de dépréciation de l'écart d'acquisition de FSA de EUR 1 811 millions alors que le chiffre correct, tel qu'il est indiqué dans le tableau considéré et également repris dans le texte en haut de la page 36, est EUR 1 181 millions.

Le renvoi ⁽¹⁾ est en conséquence modifié comme suit :

⁽¹⁾ En 2008, l'écart d'acquisition de FSA a été intégralement déprécié pour EUR 1 181 millions.

Chapitre 4 : Comptes consolidés

Partie : Annexe aux comptes consolidés

7. Notes sur l'exposition aux risques au 31 décembre 2008

7.2 Exposition aux risques de crédit

h. Risque de crédit des prêts et créances désignés à la juste valeur par résultat – page 173

En page 173, dans le tableau du point h "Risque de crédit des prêts et créances désignés à la juste valeur par résultat", le renvoi ⁽¹⁾ dans l'intitulé de la première colonne "Exposition maximum au risque de crédit" n'a pas lieu d'être; il est en conséquence supprimé.

**ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE
ET DU RECTIFICATIF**

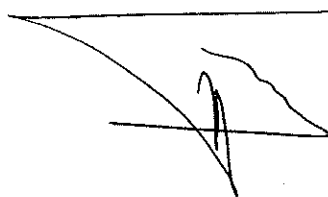
Je soussigné, Pascal POUPELLE, directeur général de Dexia Crédit Local,

Atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rectificatif sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes avec les informations financières historiques et avoir procédé à la lecture d'ensemble du présent rectificatif.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence 2008 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 182 et 233 du document de référence 2008, ainsi que celles incorporées par référence pour les exercices 2006 et 2007, respectivement en pages 174 et 233 du document de référence 2006 et en pages 181 et 243 du document de référence 2007. Les rapports des contrôleurs légaux référant aux comptes annuels et consolidés 2008 contiennent des observations.

Fait à La Défense, le 6 mai 2009

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned above a horizontal line.

Pascal POUPELLE
Directeur général

RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Mazars

(renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2008, pour une durée de six ans)

Société représentée par Hervé Hélias, associé

Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92075 La Défense Cedex

Deloitte et Associés

(nommé en remplacement de Caderas Martin par l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2008, pour une durée de six ans)

Société représentée par François Arbey et José-Luis Garcia, associés

185, avenue Charles de Gaulle – 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

Charles de Boisriou

(nommé en remplacement de Yves Robin par l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2008, pour une durée de six ans)

Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92075 La Défense Cedex

BEAS

(nommé en remplacement de Benoît Desauw par l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2008, pour une durée de six ans)

Société représentée par Mireille Berthelot, associée

7-9, Villa Houssay – 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex